



Concours de Bourses 2018 « Je persévère, je réussis »

Critères d'admissibilité détaillés :

- Être membre de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska (Le compte doit être au nom de l'étudiant. Ne s'applique pas au compte parent pour enfant).
- Être étudiant à temps plein ou temps partiel et inscrit à la session d'automne 2018.
- Être étudiant dans l'un des niveaux d'études suivant : 5^e secondaire, professionnel, collégial, universitaire.
- Les enfants des employés et des membres dirigeants de la Caisse peuvent participer au concours.
- Limite d'une inscription par étudiant.
- L'attribution des bourses d'études se fera par tirage au sort lors de la soirée des bourses. Pour être éligible à recevoir leur bourse, les gagnants doivent être présents lors de la soirée de remise ou être représentés par un membre de leur famille.
- Les gagnants devront présenter une preuve d'études et/ou d'inscription à la session d'automne 2018 pour recevoir leur bourse d'études.
- L'étudiant devra être présent à la soirée pour être éligible aux prix de présences.
- La Caisse se réserve le droit de modifier le nombre de bourses octroyées par catégorie si le nombre de candidatures reçues est jugé insuffisant et ce, sans aucun autre préavis.